

Allain Le Roux : Plus que « changer la ville », je propose une nouvelle façon de « penser la ville ».

En avril 2006, j'écrivais un article sur mon blog*. Je l'avais intitulé : « le développement durable, un enjeu essentiel ».

Cet article suscitait déjà un intérêt certain.

Un an et demi a passé. L'enjeu reste le même. Pourtant que de chemin parcouru ! Les Français prennent réellement conscience de la gravité de la situation. De l'urgence.

En convoquant un « Grenelle de l'Environnement », le Président de la République, Nicolas Sarkozy, a favorisé cette prise de conscience.

« Jamais, la question n'avait été posée dans son ensemble », souligne Pierre Radanne, ancien président de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et chef de la commission énergie des Verts, évoquant même une « vraie innovation démocratique ».

Non, le développement durable n'est pas une affaire de parti. C'est l'affaire de tous, en France comme dans le monde. A Quimper aussi.

Alain Gérard et son équipe, dont j'ai l'honneur de faire partie, n'ont pas à rougir du bilan en la matière. Bien au contraire : la station d'épuration inaugurée en 2004 reste une opération exemplaire et reconnue par tous les spécialistes, le remplacement des bus et des voitures de la ville par des véhicules roulant au gaz ou au diester, la gestion différenciée des espaces verts et l'abandon des produits phytosanitaires par les agents de la Ville, l'aménagement du Chemin du Halage, la découverte du Steir, etc ... sont autant d'avancées en termes environnementaux.

Et demain ?

Candidat à l'investiture pour conduire une liste d'union et d'ouverture à Quimper, je souhaite mettre le développement durable au cœur des politiques publiques.

Si je suis élu maire de Quimper en mars 2008, je prends l'engagement de convoquer, avant l'été, un « Grenelle de l'environnement Quimpérois ».

Avec qui ? Pour faire quoi ?

A l'heure où le mot « ouverture » est dans toutes les bouches, où il est l'objet de toutes les attentions, de toutes les bonnes intentions, nous avons là la possibilité de le faire vivre pleinement. Vraiment.

Réunir autour d'une table des représentants de toutes les formations politiques, des structures intercommunales de type SIDEPAQ, SIVALODET, SIVOMEAQ, des établissements publics de l'Etat comme l'Agence de l'Eau, l'ADEME, des associations écologistes comme Bretagne Vivante-SEPNB, Eau et Rivières en Bretagne, la Fédération du Finistère pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, des associations de consommateurs comme la CLCV, UFC « Que choisir », ainsi que les chambres consulaires est la première des exigences.

Il ne saura être question de débats sans fin n'aboutissant à rien. Il ne saura être question d'appliquer modestement quelques « mesurettes ».

L'objectif sera de faire de Quimper une ville exemplaire en matière de développement durable. L'objectif sera de faire de Quimper un laboratoire d'expérimentations à l'échelle de la ville ou de son agglomération.

* Le blog d'Allain Le Roux : <http://allainleroux.blogspot.com>

Je souhaite associer tous les Quimpérois à ces défis. Je souhaite qu'ils puissent bénéficier d'une qualité de vie exemplaire. Je souhaite que tous ensemble nous répondions aux défis qui se posent à nous Quimpérois, aujourd'hui comme à l'horizon 2020.

Le premier défi est le suivant : comment, à Quimper, maîtriser concrètement la demande d'énergie ?

Ne nous voilons pas la face : ce défi appelle une réduction de l'utilisation du véhicule – comment se passer de sa voiture ? - et donc nécessite un plan volontariste de développement des transports collectifs. Il s'agira d'abord de poser les vraies questions. Il s'agira ensuite de proposer des réponses adaptées. Sans tabou. L'aménagement d'un site propre pour les bus, y compris au centre-ville ? Peut-être. L'extension des amplitudes horaires pour les bus ? Sans doute. Je souhaite qu'on y réfléchisse... comme je souhaite également que soit posée la question des parkings périphériques et le développement des navettes vers le centre ville.

Quimper n'est pas une ville conçue pour le vélo. C'est dommage. Il existe cependant des vélos à « traction électrique ». Combien cela coûterait-il à la collectivité ? Pour quel service rendu ? Je voudrais qu'on étudie cette possibilité qui permettrait aux Quimpérois de se déplacer à vélo partout dans « la ville aux 7 collines ». Il est évident qu'en parallèle un véritable plan de développement des pistes cyclables devrait voir le jour.

Le quartier de la Gare va se trouver totalement bouleversé avec l'arrivée du TGV. Des études sont lancées pour l'aménager dans la durée. Je ne pense pas que l'on puisse faire l'impasse d'une réflexion sur la réalisation, demain, d'une plate-forme destinée au fret ferroviaire. N'oublions pas que le train est un des moyens de transports les moins polluants et les moins coûteux.

Maîtriser la demande d'énergie nous impose aussi de repenser l'urbanisme.

Quimper ne peut s'étendre sans limite. Et notre responsabilité nous impose de freiner l'étalement de notre ville. Des quartiers éloignés du centre entraînent inexorablement des déplacements plus longs pour les habitants, donc des dépenses d'énergie supplémentaires. Il faudra donc utiliser au mieux les terrains disponibles à proximité du centre ville pour y construire des immeubles à dimension humaine, dans un environnement paysager de qualité.

Nous voulons favoriser le transport collectif ? Dans ce cas, il va falloir adopter des règles d'urbanisme encore plus contraignantes. Par exemple, prohiber toute création de nouvelle zone commerciale ou d'habitation sauf étude préalable d'une programmation de transports en commun adaptée.

Ce pourra être le cas à Linéostic, ou pour la future zone commerciale du Moulin des Landes.

Je souhaite qu'à l'occasion de la révision du POS (et de sa transformation en PLU) qui devrait intervenir au début du prochain mandat, la réflexion porte aussi sur la création de « Zones de Densification Environnementale », les ZDE. Les terrains situés dans une ZDE seront dotés de Coefficient d'Occupation des Sols majorés, à condition d'être situés à proximité immédiate de transports en commun.

Je souhaite que soit examinée la possibilité pour la ville de Quimper de créer un dispositif d'aide directe, voir un système de décote sur les ventes de terrain communaux. Cette aide ou cette décote, versée ou consentie aux nouveaux propriétaires, serait conditionnée à la construction d'habitations répondant aux normes de Haute Qualité Environnementale (HQE), c'est à dire avec des matériaux écologiques, des appareils économes, un système de chauffage non polluant, une isolation performante, des récupérateurs d'eau de pluie, etc ...

De la même manière, les opérateurs publics, comme l'OPAC, devront être incités à construire selon ces normes. Le projet de construction sur le site de l'ancienne école de Prat Maria devrait être bâti sur ces principes.

Si l'on veut encore aller plus loin, ne faudrait-il pas concevoir de vrais éco-quartiers ? Des quartiers respectant l'environnement dans lequel ils s'inscrivent, s'accordant aux spécificités du territoire, favorisant le lien social, favorable aux déplacements doux et économe en énergie. La future zone d'habitation de Linéostic pourrait bien se prêter à ce type de démarche.

Je suis conscient que les normes HQE induisent un surcoût financier au moment de la construction. Mais au final, elles entraînent des économies dans le coût de fonctionnement.

La ville de Quimper devra aussi être exemplaire dans la gestion de son parc immobilier.

Je proposerai que soit réalisé un bilan énergétique de tous les bâtiments de la Ville. Qu'à partir de ces données, des économies d'énergie et des économies d'eau soient effectivement réalisées avec des objectifs chiffrés.

A Lorient, la consommation d'eau dans les bâtiments municipaux est passée de 332.000 m³ en 1978 à 72.000 m³ en 2005 ! La consommation d'eau a été divisée par 3 alors que dans le même temps le parc immobilier augmentait de 50 % ! Quant au coût pour la collectivité, il est passé de 2,4 millions à 1,1 million en euros constants.

C'est possible ailleurs. Pourquoi pas à Quimper ?

De la même manière, la maîtrise de consommation et de dépenses énergétiques devront constituer un objectif prioritaire dans la construction de tout nouveau bâtiment public ou établissement accueillant du public. Le multiplexe pourrait, en l'espèce, constituer un équipement exemplaire.

Le deuxième défi auquel ce « Grenelle Quimpérois » devra répondre est celui d'un environnement respectueux de la santé.

Améliorer durablement la qualité de l'eau potable et inciter les Quimpérois à la consommer doit demeurer une priorité.

Réduire les inégalités des Quimpérois face au bruit en est une autre. Les sites posant problème devront être recensés. Des réponses concrètes devront être apportées. Les nuisances liées à l'exploitation de la déchetterie de Kéréquel en sont un exemple flagrant.

Toujours dans le domaine de la santé, je proposerai que soit élaborés des protocoles entre groupements d'agriculteurs bio et la ville de Quimper pour assurer une meilleure mise en relation entre producteurs locaux et les différentes filières bio.

Le marché bio de Kerfeunteun pourra être « rajeuni » et étendu à d'autres quartiers.

Enfin, avec la construction de la nouvelle cuisine centrale nous ne pourrions pas évacuer la question de la restauration bio. Cette question sera posée. Elle sera étudiée, débattue en toute transparence.

Le troisième défi auquel les Quimpérois seront confrontés est celui de la collecte des déchets.

Chaque année, un Français produit en moyenne 360 kg de déchets. Le poids a doublé en quarante ans. Certes, le poids moyen est inférieur dans l'agglomération Quimpéroise. Pour autant, nous devons redoubler d'efforts.

Nous ne ferons pas l'économie d'une large réflexion avec les industriels locaux sur une réduction sensible des emballages.

Nous devons aussi réfléchir à la manière dont les Quimpérois seront amenés à consommer mieux, c'est-à-dire en produisant moins de déchets.

Plutôt qu'une taxe sur les ordures ménagères, ne faudrait-il pas proposer à chaque foyer de l'agglomération Quimpéroise une facture proportionnelle au poids de déchets non recyclables qu'il rejette ? C'est peut être une solution à envisager si l'on veut responsabiliser des habitants de l'agglomération, et les inciter à acheter des produits dont les emballages sont recyclables, avant de les trier.

Plusieurs agglomérations ont déjà expérimenté ce système. Le poids des déchets a fortement baissé.

A Quimper aussi, la question mérite d'être posée. Sans tabou, ni préjugés.

Quimper, ville pilote

L'hôtel de ville et d'agglomération doivent, dans leur fonctionnement interne, participer activement à l'élaboration de cette nouvelle politique et répondre concrètement - je dirais quotidiennement - aux défis lancés, en s'engageant par exemple dans l'élaboration d'un Agenda 21.

Certaines collectivités ont déjà élaboré un cahier des charges ambitieux en matière d'appels d'offres et de commandes publiques, en y intégrant des considérations d'ordre écologique, éthique et social.

En tant qu'employeur, une collectivité a, peut-être plus que d'autres, le devoir de créer les conditions d'un progrès social durable et harmonieux.

Je souhaite que la ville de Quimper développe des partenariats avec les organismes d'insertion ou de prévention. Ainsi, la ville de Quimper pourrait, par exemple dans le cadre du programme de rénovation urbaine de Kermoyan comme sur d'autres chantiers, exiger qu'un pourcentage d'heures travaillées soit effectué par des personnes bénéficiant d'un contrat d'insertion.

Enfin, je souhaite que les Quimpérois soient véritablement associés aux grandes décisions qui engagent l'avenir de Quimper et de son agglomération. Une méthode fondée sur la concertation, la participation des associations et des citoyens, impliquant forcément l'accès à l'information devra être inventée et appliquée. Ainsi, l'Union des Quartiers d'Ergué-Armel (U.Q.E.A) doit-elle être considérée comme partenaire à part entière des collectivités, dans le projet d'aménagement du sud de l'agglomération Quimpéroise. L'objectif étant de donner à chaque Quimpérois les moyens de mesurer les enjeux et d'exercer son rôle de citoyen responsable.

Si nous sommes capables de répondre à toutes ces exigences, alors nous aurons gagné la première manche.

Je pense cependant que nous pouvons aller encore plus loin.

Quimper, ville pilote, véritable laboratoire d'expérimentation ne pourrait-elle, à terme, développer un véritable pôle de recherche en matière de développement durable ?

Ce pôle, bâti autour de l'U.B.O, des établissements scolaires ou universitaires Quimpérois comme l'IUT, l'ISUGA, ou l'AFOBAT, autour de différents laboratoires, des chambres consulaires, en étroite collaboration avec l'ADRIA pour ce qui touche à l'agro-alimentaire, pourrait aussi développer des filières professionnelles et universitaires.

Le développement durable. Un véritable défi pour sauver notre planète. Une exigence morale.

Je propose que cette exigence morale devienne une pratique Quimpéroise. Une habitude Quimpéroise. Un réflexe Quimpérois.

Aussi, doit-il être au cœur de nos politiques publiques. Au cœur de l'action. Au cœur de chacun.

Allain Le Roux
30 octobre 2007